

ATTESTATION

du 01/01/06 au 31/12/06

Nous soussignés,

SOCIÉTÉ ASSURANCE CONSEIL
4 Passage Carter
77600 BUSSY SAINT GEORGES

Certifions par la présente que :

C.E. THALES Systèmes Aéroportés
Centre C. Nungesser
2 rue Gay Lussac
78851 ELANCOURT Cedex

A souscrit par notre intermédiaire une police RESPONSABILITÉ CIVILE / INDIVIDUELLE ACCIDENTS N° 2.820.931.404 auprès de la Compagnie AXA COURTAGE - 24 rue Drouot 75009 PARIS.

Cette police garantit l' « ASTAS », tous les organismes qui en dépendent, toutes les activités et tous les sports, ainsi que tous les participants à ceux-ci.

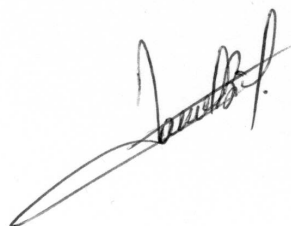
Notamment la section : plongée sous-marine.

Sont également couverts les dommages causés aux locaux qui sont occupés occasionnellement, c'est à dire moins de 90 jours consécutifs.

Sont exclues les réunions sportives comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur.

La présente attestation lui est délivrée sur sa demande et pour valoir ce que de droit.

Fait à Bussy, le 17 février 2006.



Daniel BRICKS